

PARTENARIAT IBM - ACADÉMIE DE VERSAILLES

Versailles le 13 décembre 2021

De plus en plus d'entreprises externalisent leurs services informatiques vers des environnements virtualisés. Des fournisseurs tels que IBM, Google, Microsoft, Amazon, Scaleway ou OVH proposent à leurs clients des plateformes pour développer des applications cloud, créer des infrastructures informatiques et des services à destination de leurs employés, leurs clients ou leurs partenaires. La mise à disposition de ces ressources est facturée à la « consommation » et peut s'adapter au plus près de leur besoin.

Comme il est d'usage dans le monde du cloud, ces plateformes peuvent être utilisées gratuitement durant un temps limité par tout utilisateur, au travers de comptes d'essai.

Plate-forme IBM Cloud pour les enseignants de l'Académie de Versailles.

Pour permettre aux enseignants de l'académie d'utiliser ce type de plateformes dans le cadre officiel des enseignements, un accord a été passé entre l'Académie de Versailles et IBM France, dont les termes sont décrits dans le document joint. L'accès à cette plateforme se fait à l'aide de l'adresse mail académique. L'usage est exclusivement réservé aux enseignants qui devront s'engager à ne l'utiliser que dans un cadre strictement pédagogique, et en respectant un certain niveau d'éthique, décrit dans des « conditions d'utilisation ». Les corps d'inspection insistent sur la nécessité de respecter l'ensemble de ces bonnes pratiques.

Tout enseignant d'une spécialité informatique peut, s'il le souhaite, demander de bénéficier de crédits d'usage sur la plateforme IBM Cloud. Il s'agit d'une plateforme professionnelle, identique à celle utilisée par les grands acteurs du numérique (grandes entreprises, startups, ESN, ...) utilisée ici à des fins pédagogiques.

Les « Cloud Credits » proposés par IBM permettent à l'enseignant d'utiliser la **plateforme IBM Cloud** pour faire pratiquer à ses élèves les exercices qu'il aura choisis pour son enseignement. Les enseignants qui le souhaitent peuvent donc demander un espace gratuit sur cette plateforme, constitué d'un accès, ou "compte IBM Cloud", et d'un certain volume d'usage, ou "crédits", limité en temps et en montant. L'enseignant pourra inviter ses élèves sur son compte, qui pourront travailler ensemble de façon collaborative.

La compagnie IBM France collabore depuis de nombreuses années avec les enseignants et les équipes pédagogiques de l'Éducation Nationale, afin de préparer les élèves aux métiers portés par la transformation digitale. Outre cet accord spécifique avec l'Académie de Versailles, IBM propose depuis 2005 le programme IBM Academic Initiative, qui met à la disposition des professeurs, étudiants et chercheurs de l'enseignement supérieur des ressources gratuites (logiciels, supports de cours, vidéos, tutoriels, exemples de code...). Ce programme mondial est entièrement gratuit, dès lors que l'usage qui en est fait est strictement pédagogique et sans but lucratif.

Obtenir des crédits d'usage IBM Cloud.

Pour demander des **IBM Cloud Credits**, contactez IBM à l'adresse Credits.IBM.Cloud@ibm.com depuis votre boîte mail académique @ac-versailles.fr, en précisant

- Le nom de l'établissement
- La spécialité enseignée
- Le nombre d'élèves concernés

Aller plus loin

- Plusieurs dizaines de **tutoriels en français** sur le [catalogue IBM Cloud](#)
- Des **ressources complémentaires**, visitez [IBM Academic Initiative](#)

Conditions d'utilisation des ressources IBM

Les conditions d'utilisation sont de deux ordres :

1. Les conditions d'usages classiquement rencontrées dans le monde des applications Cloud
 1. Conditions d'Utilisation - <https://www.ibm.com/fr-fr/legal>
 2. Déclaration IBM de Confidentialité - <https://www.ibm.com/fr-fr/privacy>
 3. Conditions d'utilisation IBM Cloud
- <https://cloud.ibm.com/docs/overview?topic=overview-terms&locale=fr>
2. Les conditions relatives à un usage pédagogique
 1. IBM Academic Initiative Agreement
- <https://www.ibm.com/academic/faqs/agreement>
 2. You acknowledge that the benefit of the IBM Academic Cloud program are reserved for students and faculty of the Academic Institution.

Affirmation of compliance with anti-corruption and anti-bribery laws. No precluding. Your organization commits to using the products and services that are subject of the IBM Cloud Credit solely for the benefit of your organization, in a manner that reflects the highest standards of integrity and ethical conduct and in accordance with all laws, rules and regulations applicable to your organization, including without limitation all applicable anti-corruption and anti-bribery laws. You agree that no individual associated with or employed by your organization will improperly benefit, whether directly or indirectly, from the Cloud Credit. You agree that the Cloud Credit is not intended to influence, and will not influence, the procurement decisions of your organization or any organization with which your officers, board members or trustees or their family members are employed or otherwise affiliated. You agree your No-charge access to the Cloud Credits will not preclude or restrict IBM from proposing or bidding on any business opportunities that might exist now or in the future with Your institution. No-charge access to the Cloud Credits is not made for the purpose of lobbying. You and IBM will each take appropriate action to mitigate or eliminate any conflicts of interest that might interfere with no-charge access to the Cloud Credits or any future agreements between the parties.